



SITUATION HYDROLOGIQUE et conditions d'exploitation

Bulletin d'information au 12 novembre 2019

I - Contexte hydrologique

L'étiage 2019 a été très sévère sur le périmètre géographique de la DTCB. Le contexte hydrologique tend à s'améliorer grâce aux dernières précipitations.

II - Etat des réserves par voie d'eau (canaux à bief de partage)

Voie d'eau	Volume utilisable	Situation	Tendance	Commentaires
Canal du Centre	17%	☹	→	Réserves de nouveau légèrement supérieures à la moyenne des années antérieures
Canal de Briare	6%	☹	→	Réserves largement inférieures à la normale, sans apport de l'usine élévatoire
Canal de Bourgogne	3%	☹	→	Réserves largement inférieures à la normale
Canal du Nivernais	Sans objet	☺		Alimentation principalement réalisée via le barrage de Pannecières (rempli à 35 % suivant l'objectif de gestion)

☺- situation satisfaisante ; ☹ situation à surveiller ; ☹ situation critique

Les cotes inférieures de disponibilité de la « ressource en eau » sont dépassées pour le **canal de Bourgogne** et le **canal de Briare**. La situation du canal de Briare s'atténue légèrement, le niveau des réserves étant de nouveau sur une pente ascendante. La situation des réserves du **canal du Centre** commence à s'améliorer grâce aux dernières précipitations.

Réservoirs stratégiques pour alimentation Canal Latéral à la Loire – (données site web EPLoire – 05/11/2019)

Réservoirs	Volume utilisable	Situation	Tendance	Commentaires
Villerest (Prise d'eau de Roanne)	51,5%	☹	→	Soutien d'étiage depuis le 29/06/19
Naussac (Prise d'eau des Lorrains)	42%	☹	→	Soutien d'étiage depuis le 08/06/19

Selon l'arrêté de restriction d'eau du département de la Nièvre, les bassins versants sont maintenus au niveau « vigilance ».

L'alimentation effectuée au niveau de la prise d'eau des Lorrains stoppée jusqu'à fin octobre en raison de l'atteinte du maximum prélevable permis par le règlement d'eau sur la période avril-octobre (34 millions de m³), a pu reprendre depuis le 1^{er} novembre 2019.

III - Débits des rivières alimentant les voies d'eau

(données web -02/11/2019)

Rivières, voie d'eau associée,	station référence	Débit réservé (m ³ /s)	Débit actuel (m ³ /s)	Situation	Tendance	Commentaires
Armançon <i>Canal de Bourgogne</i>	Brienon (89)	2.9	8,1	☹	➔	Débit de nouveau supérieur au débit réservé, mais très inférieur au débit moyen mensuel de 24,8 m ³ /s
Ouche <i>Canal de Bourgogne</i>	Plombières (21)	0.61	2,06	☹	➔	Débit de nouveau supérieur au débit réservé, mais inférieur au débit moyen mensuel de 5,94 m ³ /s
Allier - Canal Latéral Loire	Cuffy (58)	17	76,32	☹	➔	Débit supérieur au débit réservé, mais très inférieur au débit moyen mensuel de 131 m ³ /s
Aron <i>Canal Nivernais Versant Loire</i>	Verneuil (58)	1.8	8.51	☺	➔	Débit supérieur au débit réservé mais inférieur au débit moyen mensuel de 18,8 m ³ /s
Loing <i>Canal du Loing</i>	Montbouy Chalette s/Loing Episy (77)	0.2 1.2 1.8	1,12 7,3 11,33	☺	➔	Débits légèrement inférieurs aux débits moyens mensuels

☺- situation satisfaisante ; ☹ situation à surveiller ; ☹ situation critique

Les débits des cours d'eau sont tous repassés au-dessus des valeurs des débits réservés. Cependant, le niveau bas des réserves après toute cette période d'étiage sévère implique encore des mesures d'exploitation contraignantes sur certains secteurs - voir § V.

Arrêté(s) préfectoral(aux) sécheresse sur le périmètre DTCB

Au vu de la situation hydrologique et des nombreux comités « sécheresse » sur l'ensemble de la DTCB, il est proposé de consulter les arrêtés préfectoraux correspondant sur le site www.propluvia.fr

A noter que le nombre d'arrêtés sécheresse est en forte diminution du fait de l'augmentation progressive des débits des cours d'eau.

IV - Condition d'exploitation du réseau DTCB au 12 novembre

Pour le présent bulletin, il vous est proposé de consulter le site : www.avisbat.fr

V - Evolution des conditions d'exploitation du 12 novembre à fin novembre

Les réserves étant toujours très faibles à la suite de l'étiage sévère 2019, une adaptation des mesures d'exploitation du réseau est toujours d'actualité :

Canal Roanne à Digoin

Aucune restriction

Seille

Chômage du 01/11/2019 au 22/03/2020

Canal de Briare

Fermé à la navigation depuis le 19 Août.

A noter **reprise de la navigation** sur les biefs situés au nord du canal, de l'écluse de la reinette à l'écluse de Buges, à partir du 18/11/2019 matin.

Canal du Loing

Section Buges – Nemours

Réouverture à la navigation à partir du 18/11/19 matin

Section Nemours – St Mammès

Regroupement avec mouillage à 2,00m sur section Nemours/ St Mammès

Limitation du mouillage possible suivant évolution météorologique

Canal de Bourgogne

Arrêt de navigation sur tout le linéaire depuis le 15 octobre 2019 à 15 h00.

Les ports sont maintenus à 2m sous réserves des conditions météorologiques.

Canal du Centre

Réouverture de la navigation à partir du **12/11/2019** avec un **mouillage de 1,60m** de Blanzay à jonction avec le canal latéral à la Loire à Digoin

Le reste du réseau du canal du centre reste fermé à la navigation

Canal Latéral à Loire

Section « Sud » Digoin // Guétin

Retour aux conditions normales de navigation entre l'écluse de la Besbre (pk 29,1) et l'écluse du Guétin depuis le 12/11/2019 matin.

Section « Nord » Guétin – Maimbray

Retour aux conditions normales de navigation de puis le 12/11/2019 matin.

Fermé à la navigation les **18 et 19 novembre 2019** entre les PK 4.421 (pont de Charolles) et 4.729 (pont canal de Digoin) pour cause de travaux

Canal Nivernais – Yonne

L'Yonne est actuellement en travaux de chômages depuis l'écluse 1 de la Chaînette jusqu'à l'écluse 7 d'Etigny. (cf avisbat FR/2019/05690) jusqu'au 1^{er} décembre et de l'écluse 8 de Rosoy à l'écluse 11 de Villeperrot jusqu'au 18 novembre.

Si l'amélioration de la situation hydrologique se confirme sur le périmètre de la DTCB, il pourra être envisagé sur certains secteurs de nouveaux assouplissements des restrictions d'exploitation dues à l'insuffisance de la ressource en eau.

Il convient **de consulter régulièrement** le site www.avisbat.fr pour les mises à jour des conditions d'exploitation.

Un prochain bulletin d'information sera transmis **début décembre**.